

Ville de Saint-Gabriel

MRC de D'Au-tray

Procès-verbal de la **séance extraordinaire** du conseil de la Ville de Saint-Gabriel, tenue le **17 mai 2023** à 8 h, à la salle du conseil municipal située au 45, rue Beausoleil.

Sont présents : Monsieur Gaétan Gravel, maire
Madame Julie Tessier, conseillère n° 2
Monsieur Richard Blouin, conseiller n° 3
Monsieur Christian Paquin Coutu, conseiller n° 5
Monsieur Stephen Subranni, conseiller n° 6

Sont aussi présents : Monsieur Michel St-Laurent, directeur général et greffier

Public : Aucune personne représentant le public

Absences motivées : Madame Julie Croisetière, conseillère n° 1
Madame Sylvie St-Georges, conseillère n° 4

172-05-2023 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Les conseillers présents forment quorum sous la présidence du maire, Gaétan Gravel, qui agit à titre de président d'assemblée et Michel St-Laurent, à titre de greffier d'assemblée.

Il est proposé par Christian Paquin Coutu

Appuyé par Stephen Subranni

Et résolu à l'unanimité :

QUE la séance extraordinaire du conseil du 17 mai 2023 soit ouverte à 8 h.

173-05-2023 2. LECTURE DE L'AVIS DE CONVOCATION

Le greffier fait lecture de l'avis de convocation suivant :

À TOUS LES MEMBRES DU CONSEIL

Monsieur Gaétan Gravel, maire
Madame Julie Croisetière, conseillère n° 1
Madame Julie Tessier, conseillère n° 2
Monsieur Richard Blouin, conseiller n° 3
Madame Sylvie St-Georges, conseillère n° 4
Monsieur Christian Paquin-Coutu, conseiller n° 5
Monsieur Stephen Subranni, conseiller n° 6

Mesdames, Messieurs,

Par la présente, vous êtes convoqués par monsieur le maire, Gaétan Gravel, à une séance extraordinaire du conseil de la Ville de Saint-Gabriel. La séance se tiendra à 8 h, le 17 mai 2023, à la salle du conseil de l'hôtel de ville de Saint-Gabriel, 45 rue Beausoleil.

ORDRE DU JOUR :

1. Ouverture de la séance
2. Lecture de l'avis de convocation
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Procédure de transmission de demande de vérifications des antécédents des personnes œuvrant auprès des personnes vulnérables – Sûreté du Québec
5. Embauche pour l'aménagement extérieur – Saison estivale 2023
6. Autorisation de signature – Promesses d'achat du 7, rue Dequoy et du 63, rue Plante

7. *Demande d'aide financière – Fonds régions et ruralité volet 4 – Entente de vitalisation*
8. *Autorisation de signature – Entente de travaux de rénovation pour l'aménagement d'un restaurant et d'un bar à la Plage de Saint-Gabriel*
9. *Période de questions*
10. *Levée de la séance*

Donné à Saint-Gabriel, ce 15 mai 2023, par le directeur général, monsieur Michel St-Laurent.

174-05-2023 3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Stephen Subranni

Appuyé par Richard Blouin

Et résolu à l'unanimité :

QUE l'ordre du jour de cette rencontre du 17 mai 2023 soit et est adopté tel que présenté.

**175-05-2023 4. PROCÉDURE DE TRANSMISSION DE DEMANDE DE VÉRIFICATIONS
DES ANTÉCÉDENTS DES PERSONNES**

Il est proposé par Stephen Subranni

Appuyé par Christian Paquin Coutu

Et résolu à l'unanimité :

QUE les membres du conseil autorisent les personnes suivantes à signer le formulaire de la Sûreté du Québec pour la procédure de transmission de demande de vérification des antécédents judiciaires des personnes œuvrant auprès des personnes vulnérables :

Pour le service des loisirs :

- Julie Paquin, directrice des loisirs sportifs et culturels de la Ville de Saint-Gabriel et de la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Brandon;
- Koraly Gervais, coordonnatrice des loisirs sportifs et culturels de la Ville de Saint-Gabriel et de la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Brandon;
- Michel St-Laurent, directeur général de la ville, à titre de substitut en cas d'absence;

Pour tout autre service :

- Michel St-Laurent, directeur général de la ville;
- Mireille Bibeau, directrice générale adjointe de la ville, à titre de substitut en cas d'absence.

**176-05-2023 5. EMBAUCHE POUR L'AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR – SAISON
ESTIVALE 2023**

Il est proposé par Richard Blouin

Appuyé par Stephen Subranni

Et résolu à l'unanimité :

QUE les membres de ce conseil autorisent l'embauche de Frances Quessy pour s'occuper de l'aménagement extérieur pendant la saison estivale 2023, soit du 22 mai jusqu'à la fin septembre, et ce, pendant 3 jours par semaine;

QUE celle-ci soit rémunérée au taux horaire prévu pour les PPP dans la convention collective et soit sous l'autorité du directeur des travaux publics, Simon Gariépy.

177-05-2023 **6. AUTORISATION DE SIGNATURE – PROMESSES D’ACHAT DU 7, RUE DEQUOY ET DU 63, RUE PLANTE**

ATTENDU QUE le Centre de services scolaire des Samares planifie la construction d’une nouvelle école primaire sur le territoire de la ville;

ATTENDU QUE le territoire visé pour le projet comprend, entre autres, les propriétés du 7, rue Dequoy et du 63, rue Plante.

Il est proposé par Stephen Subranni

Appuyé par Richard Blouin

Et résolu à l’unanimité :

QUE la Ville de Saint-Gabriel s’engage à acheter les propriétés du 7, rue Dequoy et du 63, rue Plante, dans le cadre du projet de la nouvelle école primaire, si celui-ci se réalise;

QUE le maire, monsieur Gaétan Gravel, et le directeur général, monsieur Michel St-Laurent, soient autorisés à signer les promesses d’achat pour les propriétés du 7, rue Dequoy et du 63, rue Plante.

178-05-2023 **7. DEMANDE D’AIDE FINANCIÈRE – FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ
VOLET 4 – ENTENTE DE VITALISATION**

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Brandon a pris connaissance du Guide à l’intention des organismes concernant du Fonds régions et ruralité volet 4 – entente de vitalisation;

ATTENDU QUE la Ville de Saint-Gabriel et les municipalités de Saint-Gabriel-de-Brandon, Mandeville et Saint-Didace désirent présenter un projet d’aménagement d’un parc situé au débarcadère du rang St-Augustin dans le cadre de l’aide financière.

Il est proposé par Stephen Subranni

Appuyé par Richard Blouin

Et résolu à l’unanimité :

QUE le conseil de la Ville de Saint-Gabriel s’engage à participer au projet d’aménagement d’un parc situé au débarcadère du rang St-Augustin et à assumer une partie des coûts;

QUE le conseil autorise le dépôt du projet dans le cadre du programme Fonds régions et ruralité volet 4 – Entente de vitalisation;

QUE le conseil nomme la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Brandon organisme responsable du projet.

179-05-2023 **8. AUTORISATION DE SIGNATURE – ENTENTE DE TRAVAUX DE
RÉNOVATION POUR L’AMÉNAGEMENT D’UN RESTAURANT ET
D’UN BAR À LA PLAGE DE SAINT-GABRIEL**

Il est proposé par Julie Tessier

Appuyé par Christian Paquin Coutu

Et résolu à l’unanimité :

QUE les membres de ce conseil autorisent le maire, monsieur Gaétan Gravel, ainsi que le directeur général, monsieur Michel St-Laurent, à signer l’entente avec le Centre sportif et

culturel de Brandon pour les travaux de rénovation pour l'aménagement d'un restaurant et d'un bar à la Plage de Saint-Gabriel.

9. PÉRIODE DE QUESTIONS

180-05-2023 10. LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 17 MAI 2023

Il est proposé par Julie Tessier
Appuyé par Christian Paquin Coutu
Et résolu à l'unanimité :

QUE la séance extraordinaire de ce 17 mai 2023 soit levée à 8h20.

Gaétan Gravel
Maire

Michel St-Laurent
Directeur général et greffier

Approbation par le maire des règlements et des résolutions selon l'article 53 de la Loi sur les cités et villes

Je soussigné, Gaétan Gravel, maire de la Ville de Saint-Gabriel, approuve toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé le greffier de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 L.C.V., en apposant ma signature au bas du présent document ce 17^e jour de mai 2023.

Gaétan Gravel
Maire